



Projet de travaux de dragage, de prétraitement et de stockage des sédiments du port de pêche du Vauclin

CTM
Novembre 2018

Prédiagnostic écologique

PREDiag

Outil d'aide à la décision
à destination du maître
d'ouvrage



Citation recommandée	Biotope, 2018, Projet de travaux de dragage, de prétraitement et de stockage des sédiments du port de pêche du Vauclin, Prédiagnostic écologique	
Objet du document	Outil d'aide à la décision à destination du maître d'ouvrage	
Version/Indice	Version 1	
Date	29/11/2018	
Maître d'ouvrage	Collectivité Territoriale De Martinique Rue Gaston Defferre Cluny CS 30137 97201 FORT-DE-FRANCE CEDEX	
Interlocuteur	Edouard COMLAN	E-mail : mailto:edouard.comlan@collectivitedemartinique.mq Téléphone : +596 696 45 75 84 +596 596 59 13 00
Biotope, Responsable du projet	Théo TZELEPOGLOU	E-mail : tzelepoglou@biotope.fr Téléphone : 0696504640
Biotope, Contrôleur qualité	Lucie LAMBERT	E-mail : llambert@biotope.fr Téléphone : 06 96 44 64 35

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

Le site d'étude se situe à Château Paille, sur la commune du Vauclin.

Cette étude a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable, afin de bien appréhender le niveau d'enjeu écologique du site et répondre en outre aux exigences des services de l'Etat vis-à-vis des dossiers de demande d'autorisation à formaliser.

Le maître d'ouvrage du présent travail est la collectivité territoriale de Martinique.

Ce prédiagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité quant à la faisabilité du présent projet d'aménagement sur le site d'étude. Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Un repérage par des écologues confirmés du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Un avis sur le niveau de risque identifié.

Les investigations de terrain ont eu lieu le 7, 8 et 21 novembre 2018. Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore à savoir une zone humide (ZHIEP) et des milieux ouverts inondables.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document. Soulignons que ce document **ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.**

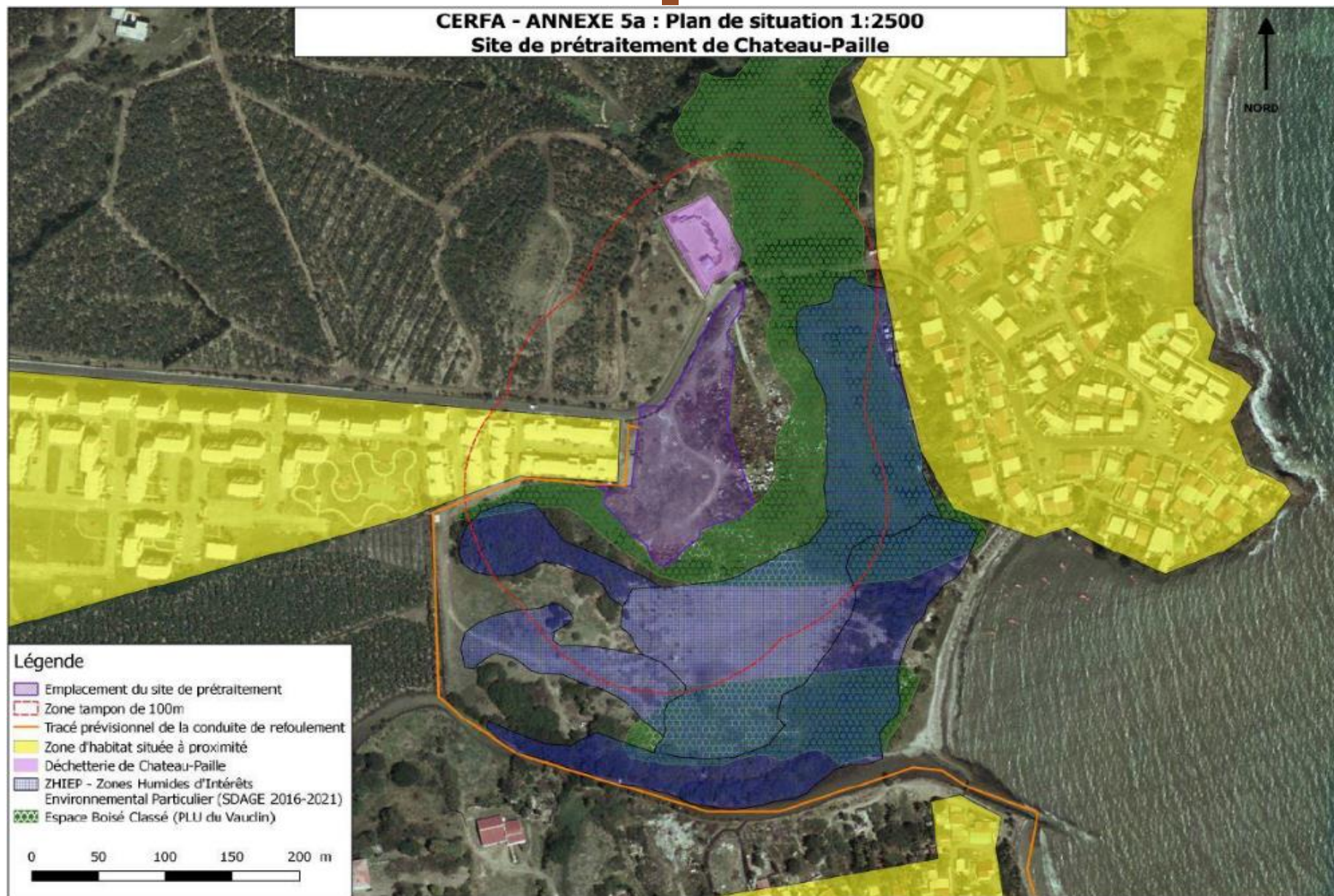


Figure 1 : Plan de situation du projet

2 Bilan des données consultées

Bibliographie relative au site d'étude*

Livre Rouge des plantes menacées aux Antilles Françaises Biotope, Museum national d'Histoire naturelle	Pas d'espèces protégées ni menacée sur la zone
---	--

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*

Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
Faune Martinique	Parc Naturel régional de la Martinique	Oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens, odonates et rhopalocères.	06/11/18	Cortèges d'espèces avifaunistiques caractéristique de zones humides, de nombreux limicoles.

* Données de moins de dix ans

Acteurs régionaux consultés

Conde Beatriz	07/11/18	Cortèges d'espèces avifaunistiques caractéristiques de zones humides, de nombreux limicoles présent sur site.
---------------	----------	---

État des connaissances avant investigations de terrain

FAIBLE et ANCIEN	MOYEN ou VARIABLE et RECENT	BON et RECENT
------------------	-----------------------------	---------------

État de conservation et fonctionnalité des milieux

Une zone humide (ZHIEP) composé d'une vasière (servant également de terrain de chasse) et de forêts de mangrove est en bon état de conservation. Le reste de la zone d'étude est composé de prairies humides et de friches herbacées. Ces milieux sont très favorables à l'accueil de l'avifaune migratrice.

3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 à 10 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Zonages règlementaires du patrimoine naturel	
Aucun zonage réglementaire du patrimoine naturel	
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
Zone humide d'intérêt environnemental particulier	Sur l'aire d'étude rapprochée, bordant l'aire d'emprise du projet.
Autres zonages du patrimoine naturel	
Parc Naturel Régional de la Martinique	Sur toute l'aire d'étude rapprochée
Espace boisés classés (5,479 ha, et 1,246 ha, ID 1028 et 1035)	Sur l'aire d'étude rapprochée et bordant l'aire d'emprise du projet.
Forêt domaniale du littoral	Au nord de l'aire d'étude rapprochée, hors aire d'emprise du projet
Des zonages problématiques pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?
OUI / NON	OUI / NON
La présence d'une ZHIEP et d'EBC bordant l'emprise du projet est problématique. En effet, bien que l'emplacement du site de pré-traitement ne soit pas directement prévu sur ces zones, la proximité ainsi que les perturbations du aux activités humaines sur l'écosystème environnant est potentiellement bloquant pour le projet. De plus le tracé prévisionnel de la conduite de refoulement se situe le long d'une rivière étroite, et obstrué par de la Mangrove en bon état de conservation.	La présence des EBC et de la ZHIEP laisse peu de marge de manœuvre si plus d'espace est nécessaire à l'emplacement prévu pour le site de pré-traitement. Aucune zone supplémentaire ne pourrait être annexer à cette zone si besoin, dû à la proximité de ces zonages du patrimoine naturel.

4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 à 10 km alentours.

Cf. carte 1

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
FR02RS0412	DEAL Martinique	Milieu humide	National Régional Local
FR02RS0110	DEAL Martinique	Réservoir Aquatique (SDAGE 2016-2021)	National Régional Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
FR02CS0329	DEAL Martinique	Corridor Terrestre à remettre en bon état	National Régional Local

Points de vigilance / Commentaires

La ZHIEP est une zone d'inventaire sur l'aire d'étude rapproché. Elle est à la fois un réservoir aquatique au titre du SDAGE 2016-2021 et une station d'accueil pour l'avifaune migratrice inféodée aux zones humides (ZHIEP). Elle est décrite comme « à remettre en bon état de conservation » et donc à être préservée et non altérée. De plus le corridor écologique couvre l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée, y compris le tracé prévisionnel de la zone de prétraitement et l'emplacement du site de prétraitement.

5 Zones humides

Bilan établi sur le site de projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

C carte 1

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?		OUI / NON
Zone humide	Source	Localisation
Non nommé	DEAL Martinique	Sur l'aire d'étude rapprochée

Points de vigilance / Commentaires

Une ZHIEP est présente aux abords du projet.



©CTM- Tous droits réservés - Sources : ©Google satellite, Cartographie : Biotope 2018



Zonages du patrimoine naturel, continuités écologiques et zones humides

Projet de travaux de dragage, de prétraitement et de stockage des sédiments du port de pêche du Vauclin

Légende

- Aire d'étude rapprochée
- ZHIEP
- Réservoir de biodiversité
- Espace boisé classé
- Corridor écologique
- Parc naturel régional de la Martinique



Carte 1 : Zonages du patrimoine naturel

6 Repérage de terrain

Caractère naturel du site d'étude

De manière globale, le site d'étude présente un caractère :

Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt naturel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés
---	--	---

Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont : cf carte 2

Prairie humide à Poacées



Zone inondable et vasière



Zone humide avec espèces
caractéristiques comme le
pourpier de mer (*Sesuvium
portulacastrum*)

Forêt de Mangrove à Palétuvier Rouge (*Rhizophora mangle*)



Forêt de mancenillier (*Hippomane mancinella*)



Forêt de Mangrove à Palétuvier Blanc (*Laguncularia racemosa*) et Noir (*Avicennia germinans*)



Friche herbacée humide





©CTM - Tous droits réservés - Sources : ©IGN 2015, Cartographie : Biotope, 2018



Cartographie des habitats naturels

Projet de travaux de dragage, de prétraitement et de stockage des sédiments du port de pêche du Vauclin

Légende

Habitats

- Forêt de mangrove
- Forêt de Mancelinnier
- Prairie humide
- Vasière
- Rivière du Vaudin
- Friche herbacée
- Tissu Urbain

Aire d'étude rapprochée



Carte 2 : Cartographie des habitats naturels

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?

OUI / NON

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après.

Présence avérée d'espèces protégées communes : X Amphibiens X Reptiles X Mammifères X Oiseaux		
Végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Prairie humide à Poacées	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Zone inondable et vasière	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Forêt de Mangrove à Palétuvier Rouge (<i>Rhizophora mangle</i>)	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Forêt de Mangrove à Palétuvier Blanc et Noir	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Friche herbacée humide	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Forêt de mancenillier	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Cortège d'espèces avifaunistiques protégé inféodé aux zones humides et aux friches herbacées	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection
Cortège d'espèces de chiroptères protégées et inféodées aux zones humides.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection
Cortège d'espèces floristiques caractéristique de zones humides et de mangrove	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection
Continuités écologiques	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Réservoir de biodiversité	Moyen / Fort / Très fort	Oui / Non
Corridor écologique	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Oui / Non

Présence de zones humides nécessitant une étude de leurs fonctions ?

OUI / NON

Zones humides	Fonctions hydrologiques importantes pressenties	Fonctions biogéochimiques importantes pressenties	Fonctions biologiques importantes pressenties
ZHIEP sur l'aire d'étude rapprochée	Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non

7 Appréciation du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme Intermédiaire. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.



Nota. : la présence d'espèces animales protégées mais communes (sporophile rouge-gorge etc..) correspond au risque réglementaire « standard » lié à la biodiversité. De telles espèces sont en effet présentes sur tous les sites présentant un minimum de caractère naturel.

RISQUE STANDARD

RISQUE INTERMÉDIAIRE

RISQUE ELEVÉ

Le prédiagnostic a mis en évidence des enjeux écologiques ayant des conséquences fortes sur le projet.

Des enjeux écologiques importants, mentionnés par la bibliographie et/ou les consultations, ont des conséquences fortes sur le projet : Présence d'une ZHIEP sur l'aire d'étude rapprochée qui fait office de halte migratoire, présence également d'espaces boisés classés, de mangroves en bon état de conservation, d'espèces inféodées aux zones humides et aux friches herbacées.

- Des éléments de la Trame Verte et Bleue problématiques pour le projet ont été mis en évidence : Présence de réservoir de biodiversité et de corridors écologiques.

- Le repérage de terrain a révélé des enjeux écologiques importants sur le site d'étude : Présence d'espèces avifaunistiques et floristiques inféodées aux zones humides et friches herbacées, ainsi que des chiroptères utilisant les zones humides comme zones de chasses.

-Le repérage de terrain a révélé des enjeux écologiques potentiels importants sur le site d'étude : Le site constitue une zone de halte de migration pour l'avifaune.

-Le repérage de terrain a révélé une zone humide importante et intéressante nécessitant la caractérisation de ses fonctions.

- Le repérage de terrain a révélé la présence avérée d'espèces de faune protégées communes.

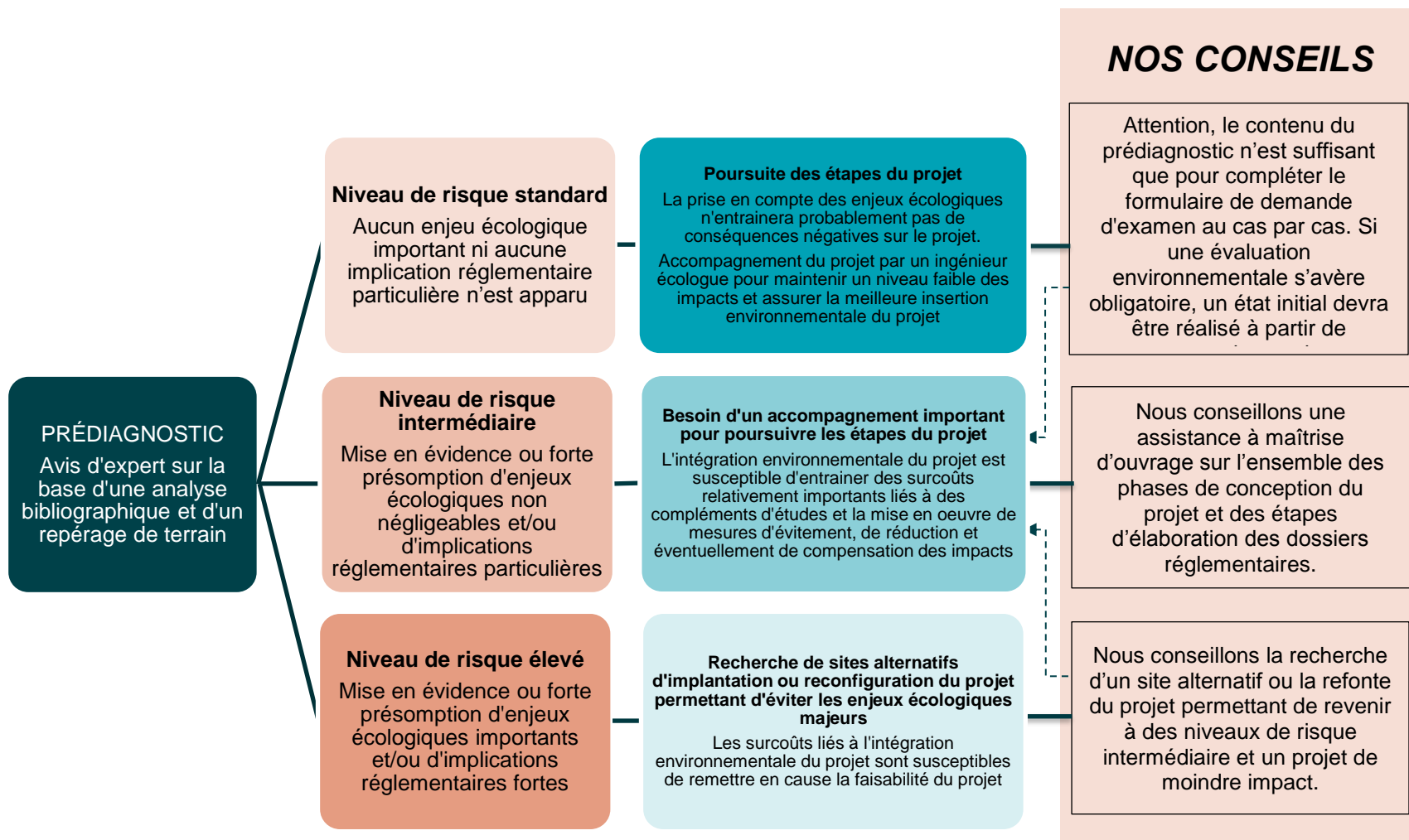
8 Bilan d'aide à la décision Nos recommandations

<p>Au regard du niveau de risque identifié faut-il remettre en cause la configuration du projet ou le choix du site pour l'implantation du projet ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p>X</p>	<p>Si aucune configuration alternative ou aucun site alternatif ne peut être défini, des mesures de compensation importantes seront à prévoir</p>
		<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Les enjeux écologiques sont tellement importants sur le site qu'il sera extrêmement problématique de les compenser</p>
<p>Au regard du niveau de risque identifié faut-il réaliser des études complémentaires ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p>X</p>	<p>Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel</p>
		<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques</p>
		<p>X</p>	<p>Diagnostic approfondi des continuités écologiques</p>
		<p>X</p>	<p>Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides</p>
<p>Les études complémentaires doivent-elles cibler des groupes biologiques en particulier ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Habitats naturels</p>
		<p>X</p>	<p>Flore vasculaire</p>
		<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Mollusques</p>
		<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Insectes</p>
		<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Amphibiens</p>
		<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Reptiles</p>
		<p>X</p>	<p>Oiseaux</p>
		<p>X</p>	<p>Mammifères terrestres</p>
<p>Des éléments biologiques particuliers sont-ils à prendre en compte dans le cadre de l'insertion du projet dans l'environnement ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p>X</p>	<p>Présence de la mangrove en bon état le long du tracé prévisionnel de la conduite de refoulement.</p>
		<p>X</p>	<p>Zone de chasse de chiroptères spécialisés le long de la rivière.</p>
		<p>X</p>	<p>Présence de paruline rayé (<i>Setophaga striata</i>) (peu commun) présente sur l'emplacement du site de prétraitement</p>
		<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Autres expertises spécifiques</p>
<p>Compte tenu de la nature du projet et des enjeux écologiques identifiés, le présent prédiagnostic peut-il être exploité pour produire rapidement un dossier qui sera soumis à l'autorité environnementale ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Exploitation du contenu du prédiagnostic pour compléter le formulaire de demande d'examen au cas par cas qui sera adressé à l'autorité environnementale¹</p>
		<p>X</p>	<p>Le diagnostic des enjeux écologiques doit être approfondis grâce aux études susmentionnées</p>

¹ Art. R. 122-3 du décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

9 Les étapes à déclencher après le prédiagnostic écologique

Le schéma ci-après décrit les différentes issues possibles du prédiagnostic selon le niveau de risque mis en évidence. Ici l'accompagnement important pour poursuivre le projet est indiqué vu qu'aucun site de substitution n'est disponible.



Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.

 **Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine naturel : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).**



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr